

Bourgogne-Franche-Comté

Cette nouvelle édition des fiches régionales relatives à l'activité d'assistance médicale à la procréation (AMP) en 2016, dresse le bilan de la situation de chaque région.

Les fiches régionales décrivent de façon détaillée la répartition des activités d'AMP réalisées au sein de chaque région. Elles présentent notamment certaines activités spécifiques qui demandent des infrastructures, un savoir-faire, et des autorisations particulières. Certaines ne sont pas assez développées au plan national ou inégalement réparties comme le don d'ovocytes, la préservation de la fertilité et l'accueil d'embryons.

L'activité d'AMP en contexte viral y est aussi décrite et concerne la prise en charge des patients infectés par le VIH, le VHB et/ou le VHC.

Les informations fournies dans ces documents peuvent servir de support à la réflexion sur l'organisation territoriale des soins et ainsi contribuer à améliorer les conditions d'accès et de prise en charge des couples. Elles complètent les analyses réalisées dans le rapport d'activité médical et scientifique (RAMS) (<https://www.agence-biomedecine.fr/annexes/bilan2017/accueil.htm>); figures AMP 1 à 2, 5 à 7, 11 à 12, 16 et tableau AMP99. L'analyse régionale présentée dans ce rapport est celle de l'activité des centres exerçant dans la région.

D'autres informations viennent compléter les fiches régionales et le RAMS:

- Un atlas de l'offre de soin en AMP a été réalisé et a été mis en ligne sur le site de l'Agence (http://www.agence-biomedecine.fr/IMG/pdf/atlas_amp_fr2015.pdf). Il utilise les données 2011 du PMSI et permet d'analyser l'accès à l'AMP des femmes domiciliées dans les régions et les flux des patients entre les régions.

- Une évaluation des résultats des centres est réalisée chaque année. Les résultats de cette évaluation sont accessibles sur le site de l'Agence avec le lien suivant: <https://www.agence-biomedecine.fr/Evaluations>.

Le registre national des fécondations in vitro (FIV), recueillant des données individuelles, connaît actuellement une montée en charge importante. Dans un avenir proche, il permettra lui aussi d'affiner les indicateurs analysés et de décrire par exemple les flux de patients entre les régions.

A savoir : Le plan PEGh (Procréation Embryologie et Génétique humaines) 2016-2021 de l'Agence de la biomédecine prévoit de contribuer à assurer les conditions d'un accès équitable à des soins sécurisés de qualité et à la planification de l'offre de soins dans tous les domaines de la PEGh. Le plan prévoit en particulier d'atteindre l'autosuffisance nationale en don d'ovocytes et de faciliter la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité conformément au Plan Cancer 2014-2019. Dans ce cadre, la contribution de l'Agence de la biomédecine à la réflexion des agences régionales de santé est prévue et l'Agence met donc à la disposition des ARS qui le souhaiteraient, ces fiches régionales.

Objectif

L'objectif des fiches régionales est de décrire les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) au niveau de chaque région. Elles permettent de comparer, de manière purement descriptive, les activités de chaque région à l'activité nationale. Les informations présentées dans ces fiches viennent compléter le rapport médical et scientifique publié sur le site de l'Agence en septembre 2018.

Principes généraux

L'Agence de la biomédecine propose ici une synthèse des activités à l'échelle régionale afin d'aider chaque Agence régionale de santé à connaître l'activité au sein de sa région et à assurer ses missions en terme d'organisation de l'offre de soins.

Origine des données

Les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) sont évaluées à partir des rapports annuels et des données du registre des FIV que les centres clinico-biologiques et les laboratoires d'AMP sont tenus réglementairement d'adresser à l'Agence de la biomédecine concernant les activités d'AMP pour lesquelles ils sont autorisés.

Les rapports annuels des centres et données du registre des FIV sont transmis au 31 décembre de chaque année pour la totalité des activités pratiquées l'année précédente afin de récupérer les informations concernant les naissances issues des tentatives. La base de données utilisée par l'Agence pour la collecte des activités de l'année 2016 a été figée le 4 avril 2018.

En 2016, 102 centres clinico-biologiques et 90 laboratoires ont pratiqué une ou plusieurs activités d'AMP. Parmi ces centres, un centre clinico-biologique (centre d'AMP du CHRU de Rennes) n'a transmis que partiellement ses données d'activité: seule l'activité de ponctions en vue de don d'ovocytes a pu être intégrée. Concernant l'activité de don d'ovocytes, les données de deux centres (centre hospitalier des 4 villes (site de Saint Cloud); CHU Amiens Salouel) sont intégrées bien qu'incomplètes.

Les indicateurs fournis (tableaux 1 à 10) sont le reflet de l'activité déclarée par les centres dans leurs rapports d'activité. Malgré des contrôles qualité et des règles d'imputation établies, des incohérences et des imperfections peuvent subsister.

Les flux des patientes entre les régions (tableaux 11 à 13) sont évalués à partir des données du PMSI : les départements de résidence des femmes prises en charge au moins une fois en 2016 pour une ponction d'ovocytes, hors ponction réalisée en vue de don ou de préservation de la fertilité, et les départements des centres d'AMP dans lesquels ces ponctions ont été réalisées.

Description des indicateurs***Organisation territoriale de l'offre de soins***

L'organisation territoriale de l'offre de soins est décrite dans les tableaux AMP1, AMP2, AMP3 et AMP4. Elle permet de lister les centres et les laboratoires, leurs activités d'AMP respectives et le nombre de tentatives réalisées par centre et par technique.

Activité régionale dans l'activité nationale

La part de l'activité régionale au sein de l'activité nationale est décrite par le nombre de tentatives réalisées dans la région rapporté au nombre de femmes en âge de procréer (tableau AMP5) ainsi que par le pourcentage de tentatives et d'enfants nés dans la région sur l'ensemble des tentatives et des enfants nés en France, selon la technique et l'origine des gamètes (tableau AMP6).

Fécondation in vitro

Le tableau AMP7 donne certaines caractéristiques régionales et nationales des tentatives de fécondation in vitro de l'année 2016.

Activités spécifiques : don de gamètes et accueil d'embryons, conservations des gamètes et des tissus germinaux, conservation des embryons

L'activité régionale de don d'ovocytes est décrite dans le tableau AMP8, afin de permettre une réflexion sur le développement nécessaire de cette activité à hauteur des besoins au sein de chaque région. Par ailleurs, il présente également les données relatives au don de spermatozoïdes et à l'accueil d'embryons.

Les activités de conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue à des fins de préservation de la fertilité sont également décrites et mises en regard de l'activité nationale (tableau AMP9).

Le tableau AMP10 présente le nombre d'embryons conservés au 31 décembre 2016 et le nombre de couples concernés au niveau régional et national en fonction du statut du projet parental.

Flux entrants et sortants

Les flux entrants et sortants de la région, ainsi que les régions de résidence des femmes prises en charge dans la région Bourgogne-Franche-Comté et les régions des centres d'AMP où ont été ponctionnées les femmes résidant en Bourgogne-Franche-Comté sont présentés dans les tableaux 11 à 13.

Perspectives

Les fiches régionales donnent l'occasion de rappeler que deux activités doivent être particulièrement développées au sein de chaque région afin de répondre aux objectifs de santé publique, d'équité d'accès aux soins et de qualité de la prise en charge des patients en AMP :

- Le don d'ovocytes : l'insuffisance du nombre de donneuses en France entraîne le déplacement de nombreux couples à l'étranger, dans des pays où la qualité et la sécurité des soins ne répondent pas toujours aux mêmes exigences qu'en France ; l'objectif poursuivi par l'Agence est de développer une autosuffisance nationale et donc une activité appropriée dans chaque région.
- La préservation de la fertilité : l'activité de préservation de la fertilité mise en regard de la fréquence des cancers de jeunes patients reste insuffisante. Les liens entre centres de cancérologie et centres autorisés pour la conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue sont certainement à développer à hauteur des besoins de chaque région. Le plan cancer III prévoit la prise en compte de nouveaux besoins dans son action 8.1 en lien avec la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité réparties sur le territoire.

COMMENTAIRES : Bourgogne-Franche-Comté

Bourgogne

Les centres

La région Bourgogne compte 1 centre clinico-biologique d'AMP et 4 laboratoires ne pratiquant que l'insémination artificielle, tous actifs en 2016 (tableaux AMP2 AMP3). Le nombre de centres clinico-biologiques d'AMP en Bourgogne rapporté à la population des femmes en âge de procréer est inférieur à la moyenne nationale (0,4 centres pour 100 000 femmes en Bourgogne contre 0,9 pour 100 000 femmes au niveau national). Le nombre de laboratoires d'insémination (1,9 pour 100 000 femmes en âge de procréer) est proche de la moyenne nationale (1,7 pour 100 000 femmes en âge de procréer).

Sa population de femmes en âge de procréer représente 2,2% des femmes en âge de procréer de la population nationale (tableau AMP1).

L'activité

La Bourgogne comporte une offre diversifiée. En 2016, l'ensemble des activités incluant le don de gamètes, l'accueil d'embryons, l'AMP en contexte viral et la préservation de la fertilité était disponible au sein de la région, assurée par un seul centre.

La répartition en âge des femmes prises en charge en fécondation in vitro était différente de celle décrite au niveau national, les femmes étaient plus jeunes avec une part des femmes de moins de 30 ans de 26.9% dans la région contre 18.6% au niveau national (tableau AMP7).

L'activité a été rapportée pour 10 000 femmes en âge de procréer. L'activité d'AMP en intraconjugal était nettement inférieure à la moyenne nationale : en insémination 29,5 contre 52.5, respectivement dans la région et au niveau national et en FIV 30.8 dans la région contre 42.8 au niveau national.

Concernant l'activité d'AMP à partir de don de gamètes, l'activité de FIV était de 0,28 contre 0.88 pour le don de sperme et 0.51 contre 0.79 pour le don d'ovocytes, l'activité d'insémination avec don de sperme était de 1.3 contre 2.5 (Tableau AMP5).

En conclusion, l'offre est diversifiée mais l'activité globale rapportée au nombre de femmes en âge de procréer est faible. Il est à noter que l'activité de FIV, incluant le don de gamètes, l'accueil d'embryons, l'AMP en contexte viral et la préservation de la fertilité est assurée par un seul centre clinico-biologique d'AMP.

Franche-Comté

Les centres

La région Franche-Comté dispose de 2 centres clinico-biologiques d'AMP assurant également l'activité d'insémination artificielle, tous actifs en 2016 (tableau AMP2).

Le nombre de centres clinico-biologiques d'AMP rapporté à la population des femmes en âge de procréer était comparable à la moyenne nationale (1 centre pour 100 000 femmes vs. 0,9).

Sa population de femmes en âge de procréer représente 1,7% des femmes en âge de procréer de la population nationale (tableau AMP1).

COMMENTAIRES : Bourgogne-Franche-Comté

L'activité

En 2016, la région Franche-Comté offre une activité diversifiée, de don de gamètes, d'accueil d'embryons, d'AMP en contexte viral et de préservation de la fertilité

La répartition en âge des femmes prises en charge en fécondation in vitro était différente de celle observée au niveau national, les femmes sont plus jeunes : les femmes de moins de 30 ans représentant 26.1% contre 18.6% (tableau AMP7).

L'activité d'AMP de la région rapportée au nombre de femmes en âge de procréer était inférieure à la moyenne nationale pour les activités en intraconjugal d'insémination (28.1 contre 42.8 pour 10 000 femmes) et de FIV (36.9 contre 52.5) et pour les activités de FIV avec don de sperme (0.2 contre 0.88). L'activité était au niveau de la moyenne nationale pour les inséminations avec don de sperme (2.51 contre 2.48) et pour les FIV avec don d'ovocytes (1.13 contre 0.79) (Tableau AMP5).

Région Bourgogne – Franche-Comté

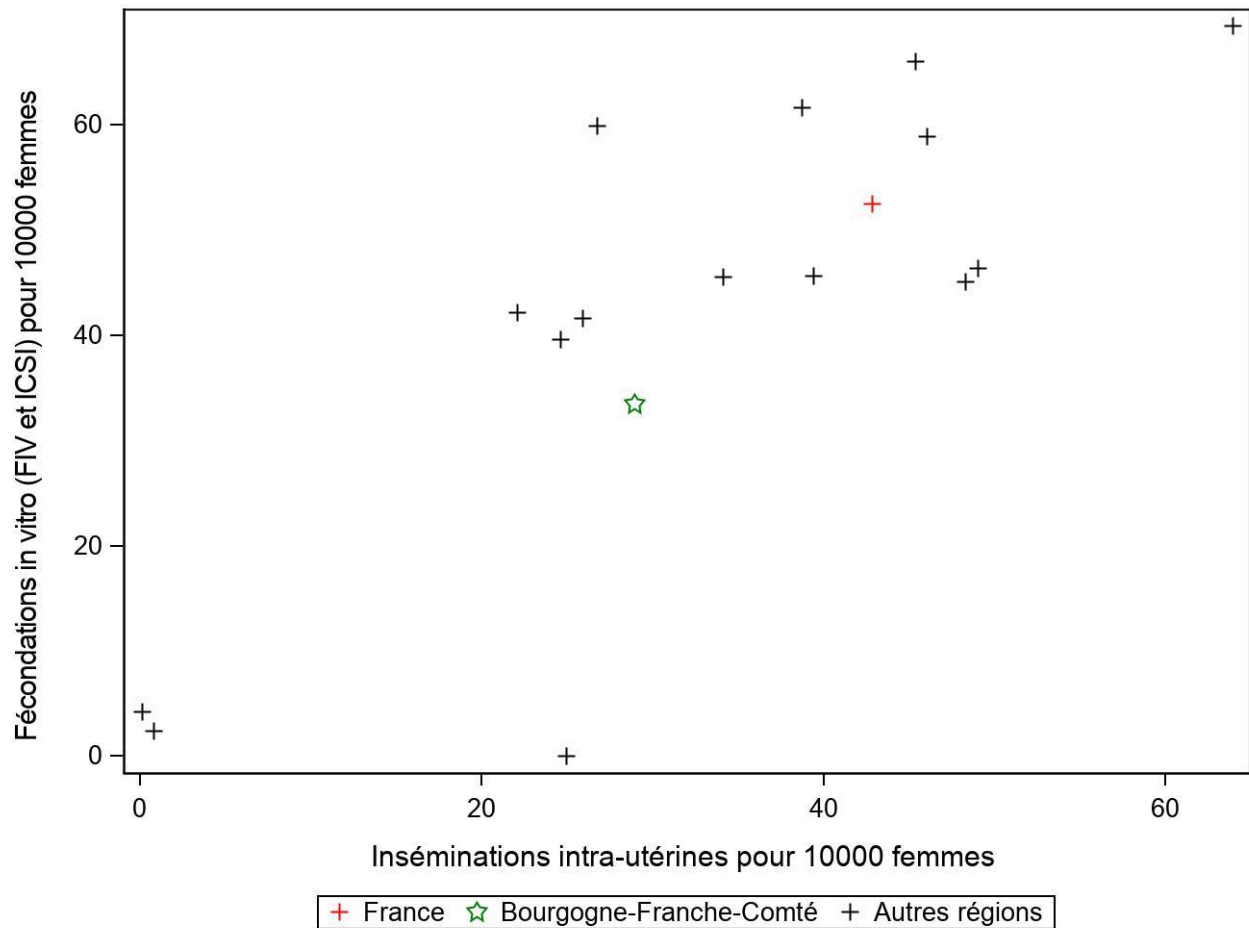
Parmi les femmes de la région qui ont été prises en charge en FIV, 77.9% l'ont été dans un centre de la région, 12.3% ont été prises en charge en région Auvergne – Rhône-Alpes.

93.4% des femmes prises en charge dans un centre de la région étaient domiciliées dans la région.

En conclusion, l'offre était diversifiée mais la plupart des activités, rapportées au nombre de femmes en âge de procréer, étaient nettement inférieures à la moyenne nationale.

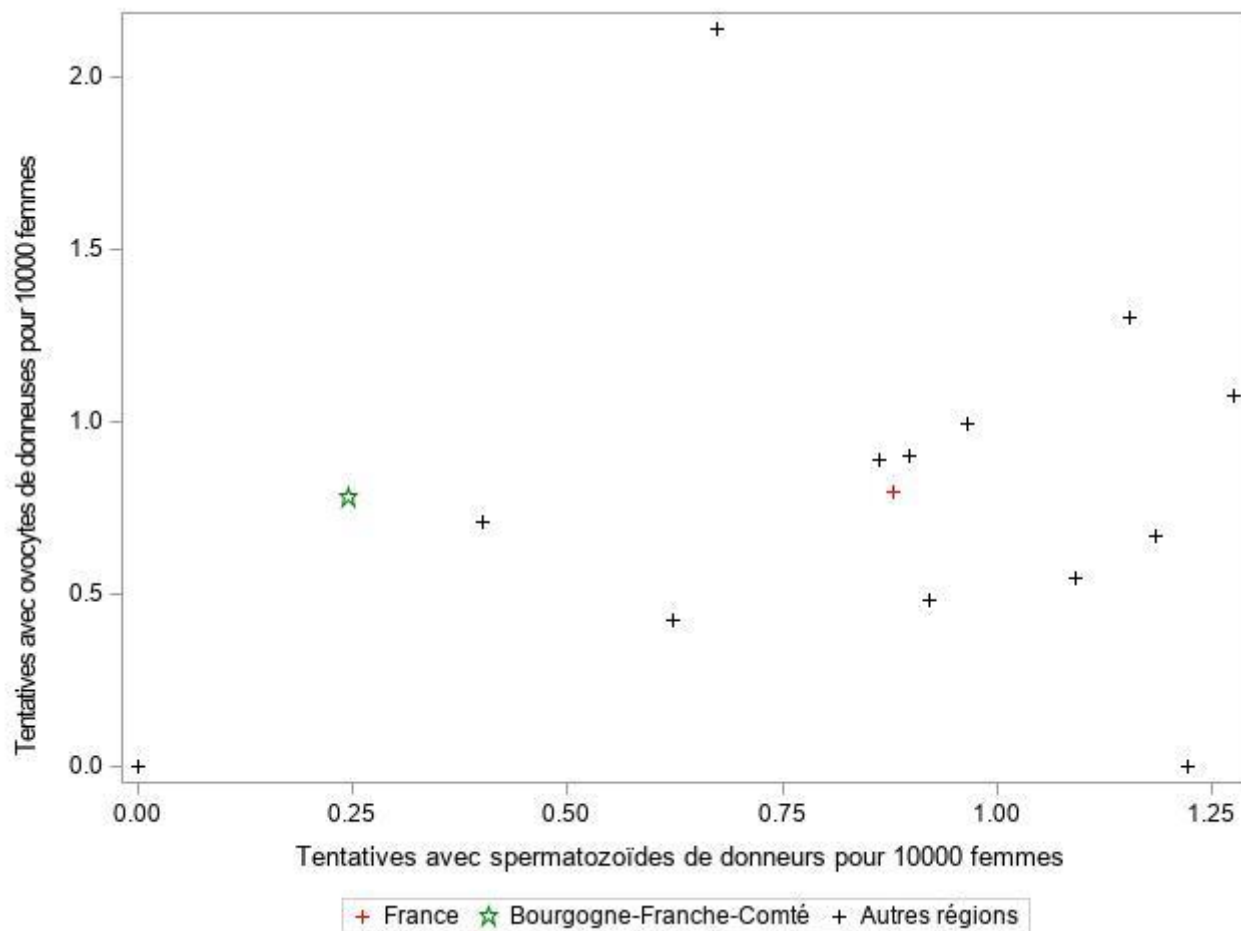
COMMENTAIRES : Bourgogne-Franche-Comté

Figure AMP1 : Activités régionales d'AMP intraconjugale* rapportées à la population des femmes en âge de procréer



*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV,ICSI) réalisées en intraconjugal

Figure AMP2 : Activités régionales de tentatives avec don* rapportées à la population des femmes en âge de procréer



*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) réalisées avec don de spermatozoïdes et mises en fécondation réalisées avec ovocytes de donneuses

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP1 : Nombre de femmes en âge de procréer (18 à 45 ans) en 2016

Lieu	Nombre de femmes en âge de procréer	% national	% régional
France	11 556 470	100,0%	.
Bourgogne-Franche-Comté	448 673	3,9%	100%
-Bourgogne	253 174	2,2%	56,4%
-Franche-Comté	195 499	1,7%	43,6%

Tableau AMP2 : Activité d'AMP déclarée en 2016 par centre

Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Préservation de la fertilité	AMP en contexte viral**
Bourgogne	2101_2101	DIJON	COMPLEXE HOSPITALIER DU BOCAGE	X	X	X	X	X	X	X
	2103B	DIJON	LABORATOIRE BRUANT DARCY	X						
	5801B	NEVERS	LBM JANKOVIC RAKOVER	X						
	8901B	AUXERRE	LBM SELAS BIO PLUS CLAIRIONS	X						
	8902B	SENS	LABM DEHENRY MELIN	X						
Franche-Comté	2502_2502	BESANCON	POLYCLINIQUE DE FRANCHE COMTE / LBM CBM25 DE PLANOISE	X	X					
	2503_2503	BESANCON	CHU JEAN MINJOZ / CHRU JEAN MINJOZ	X	X	X	X	X	X	X

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2016

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

** L'activité 2016 en contexte viral des laboratoires d'insémination n'a pas été colligée

IA : Insémination artificielle ; FIV : Fécondation in vitro ; ICSI : Injection intracytoplasmique de spermatozoïdes ; TEC : Transfert d'embryons congelés

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP3 : Nombre de tentatives[1] d'AMP par centre en intraconjugal en 2016

				Intraconjugale			
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		
					FIV hors ICSI	ICSI	TEC
Lieu	N°	Ville	Etablissement*
Bourgogne	2101_2101	DIJON	COMPLEXE HOSPITALIER DU BOCAGE	255	111	668	491
	2103B	DIJON	LABORATOIRE BRUANT DARCY	279	.	.	.
	5801B	NEVERS	LBM JANKOVIC RAKOVER	50	.	.	.
	8901B	AUXERRE	LBM SELAS BIO PLUS CLAIRIONS	85	.	.	.
	8902B	SENS	LABM DEHENRY MELIN	79	.	.	.
Franche-Comté	2502_2502	BESANCON	POLYCLINIQUE DE FRANCHE COMTE / LBM CBM25 DE PLANOISE	179	82	162	75
	2503_2503	BESANCON	CHU JEAN MINJOZ / CHRU JEAN MINJOZ	370	180	298	179
Total Région Bourgogne-Franche-Comté				1297	373	1128	745

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2016

FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés

[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP4 : Nombre de tentatives[1] par centre pour l'activité d'AMP avec don en 2016

				Don de sperme			Don d'ovocytes		Accueil d'embryons
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés
					ICSI	TEC	ICSI	TEC	TEC
Lieu	N°	Ville	Etablissement*	.	ICSI	TEC	ICSI	TEC	TEC
Bourgogne	2101_2101	DIJON	COMPLEXE HOSPITALIER DU BOCAGE	33	7	5	13	1	11
	2103B	DIJON	LABORATOIRE BRUANT DARCY	0
	5801B	NEVERS	LBM JANKOVIC RAKOVER	0
	8901B	AUXERRE	LBM SELAS BIO PLUS CLAIRIONS	0
	8902B	SENS	LABM DEHENRY MELIN	0
Franche-Comté	2502_2502	BESANCON	POLYCLINIQUE DE FRANCHE COMTE / LBM CBM25 DE PLANOISE	4	1	.	.	.	0
	2503_2503	BESANCON	CHU JEAN MINJOZ / CHRU JEAN MINJOZ	45	3	2	22	19	6
Total Région Bourgogne-Franche-Comté				82	11	7	35	20	17

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2016

FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés

[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP5 : Nombre de tentatives par nombre de femmes en âge de procréer par technique en 2016

		Nombre de tentatives pour 10 000 femmes en âge de procréer			
		France	Bourgogne-Franche-Comté	Bourgogne	Franche-Comté
Origine des gamètes	Technique				
Intraconjugale	Insémination intra-utérine	42.83	28.91	29.54	28.08
	FIV hors ICSI	17.23	8.31	4.38	13.40
	ICSI	35.24	25.14	26.39	23.53
	TEC	27.42	16.60	19.39	12.99
Don de sperme	Insémination intra-utérine	2.48	1.83	1.30	2.51
	FIV hors ICSI	0.13	.	.	.
	ICSI	0.75	0.25	0.28	0.20
	TEC	0.44	0.16	0.20	0.10
	Insémination intra-cervicale	0.00	0.00	0.00	0.00
Don d'ovocytes	FIV hors ICSI	0.04	.	.	.
	ICSI	0.75	0.78	0.51	1.13
	TEC	0.33	0.45	0.04	0.97
Accueil d'embryons	TEC	0.13	0.38	0.43	0.31

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP6 : Nombre de tentatives[1] et nombre d'enfants nés vivants en 2016

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
Origine des gamètes	Lieu	Technique				
Intraconjugale	France	Insémination intra-utérine	49498	5688	100%	100%
		FIV hors ICSI	19913	3847	100%	100%
		ICSI	40722	7853	100%	100%
		TEC	31693	6030	100%	100%
	Bourgogne-Franche-Comté	Insémination intra-utérine	1297	188	2,62%	3,31%
		FIV hors ICSI	373	76	1,87%	1,98%
		ICSI	1128	132	2,77%	1,68%
		TEC	745	78	2,35%	1,29%
	-Bourgogne	Insémination intra-utérine	748	118	1,51%	2,07%
		FIV hors ICSI	111	0	0,56%	0,00%
		ICSI	668	2	1,64%	0,03%
		TEC	491	1	1,55%	0,02%
	-Franche-Comté	Insémination intra-utérine	549	70	1,11%	1,23%
		FIV hors ICSI	262	76	1,32%	1,98%
		ICSI	460	130	1,13%	1,66%
		TEC	254	77	0,80%	1,28%

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
Don de sperme	France	Insémination intra-utérine	2870	590	100%	100%
		FIV hors ICSI	145	28	100%	100%
		ICSI	872	208	100%	100%
		TEC	510	109	100%	100%
		Insémination intra-cervicale	0	0	100%	100%
	Bourgogne-Franche-Comté	Insémination intra-utérine	82	18	2,86%	3,05%
		ICSI	11	3	1,26%	1,44%
		TEC	7	0	1,37%	0,00%
		Insémination intra-cervicale	0	0	.	.
	-Bourgogne	Insémination intra-utérine	33	11	1,15%	1,86%
		ICSI	7	0	0,80%	0,00%
		TEC	5	0	0,98%	0,00%
		Insémination intra-cervicale	0	0	.	.
	-Franche-Comté	Insémination intra-utérine	49	7	1,71%	1,19%
		ICSI	4	3	0,46%	1,44%
		TEC	2	0	0,39%	0,00%
Insémination intra-cervicale		0	0	.	.	

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
Don d'ovocytes	France	FIV hors ICSI	50	13	100%	100%
		ICSI	872	159	100%	100%
		TEC	381	59	100%	100%
	Bourgogne-Franche-Comté	ICSI	35	2	4,01%	1,26%
		TEC	20	9	5,25%	15,3%
	-Bourgogne	ICSI	13	0	1,49%	0,00%
		TEC	1	0	0,26%	0,00%
	-Franche-Comté	ICSI	22	2	2,52%	1,26%
		TEC	19	9	4,99%	15,3%
	Accueil d'embryons	France	TEC	154	25	100%
Bourgogne-Franche-Comté		TEC	17	3	11,0%	12,0%
-Bourgogne		TEC	11	2	7,14%	8,00%
-Franche-Comté		TEC	6	1	3,90%	4,00%

[1] Tentatives : Cycles d'insémination artificielle (IIU, IIC) ; ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) ; transferts d'embryons congelés (TEC)

Tableau AMP7 : Caractéristiques des fécondations in vitro en 2016

		France	Bourgogne-Franche-Comté	Bourgogne	Franche-Comté
Age des femmes à la ponction(1)	<30 ans	18,6%	26,5%	26,9%	26,1%
	30-34 ans	33,3%	37,4%	37,4%	37,3%
	35-37 ans	21,4%	19,5%	19,1%	19,8%
	38-39 ans	12,0%	8,3%	7,8%	8,8%
	>=40 ans	14,4%	8,4%	8,8%	8,0%
Techniques	Part des ponctions(1) réalisées en ICSI	67,8%	75,9%	86,1%	65,0%
	Part des ponctions(1) réalisées en culture prolongée	25,1%	5,1%	3,0%	7,4%
Activité d'AMP avec don de gamètes et d'embryons	Part des tentatives(2) réalisées avec les spermatozoïdes d'un donneur	1,6%	0,8%	1,0%	0,6%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les ovocytes d'une donneuse	1,4%	2,4%	1,1%	4,0%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les embryons d'un couple donneur	0,2%	0,7%	0,8%	0,6%
Prise en charge du risque viral	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VIH	0,3%	0,1%	.	0,1%
	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VHB/VHC	1,3%	1,3%	1,6%	0,9%

(1) : Ponctions d'ovocytes FIV ou ICSI

(2) : Ponctions d'ovocytes dans le cadre des FIV/ICSI ou transfert d'embryons congelés

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

Tableau AMP8 : Don de gamètes et accueil d'embryons en 2016

		2014	2015	2016	
Don de spermatozoïdes	Donneurs: donneurs acceptés dont le sperme a été congelé dans l'année	France	242	255	363
		Bourgogne-Franche-Comté	5	10	16
		-Bourgogne	1	4	10
		-Franche-Comté	4	6	6
	Receveurs: couples ayant effectué au moins une tentative d'AMP	France	2450	2382	1760
		Bourgogne-Franche-Comté	71	69	50
		-Bourgogne	43	40	23
		-Franche-Comté	28	29	27

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

		2014	2015	2016	
Don d'ovocytes	Donneuses: ponctions réalisées dans l'année	France	500	540	746
		Bourgogne-Franche-Comté	12	17	29
		-Bourgogne	6	11	15
		-Franche-Comté	6	6	14
	Receveuses: nouvelles demandes acceptées	France	871	801	931
		Bourgogne-Franche-Comté	33	26	38
		-Bourgogne	20	18	15
		-Franche-Comté	13	8	23
	Receveuses: receveuses ayant bénéficié d'un don d'ovocytes	France	861	818	968
		Bourgogne-Franche-Comté	25	22	43
		-Bourgogne	14	10	19
		-Franche-Comté	11	12	24
Accueil d'embryons	Couples donneurs: couples donneurs dont les embryons ont été accueillis	France	131	137	142
		Bourgogne-Franche-Comté	7	16	12
		-Bourgogne	4	10	7
		-Franche-Comté	3	6	5
	Couples receveurs: couples receveurs ayant bénéficié d'un accueil d'embryons	France	138	128	138
		Bourgogne-Franche-Comté	8	16	16
		-Bourgogne	4	10	10
		-Franche-Comté	4	6	6

ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES GAMETES ET DES TISSUS GERMINAUX

Tableau AMP9 : Préservation de la fertilité : conservation de gamètes et de tissus germinaux en 2016

		France	Bourgogne-Franche-Comté	Bourgogne	Franche-Comté
Spermatozoïdes	Nouvelles autoconservations (Patients)	4727	179	120	59
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	53545	1963	856	1107
Ovocytes	Nouvelles autoconservations (Patients)	1323	44	37	7
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	3292	66	57	9
Tissus testiculaires	Nouvelles autoconservations (Patients)	124	1	0	1
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	637	10	0	10
Tissus ovariens	Nouvelles autoconservations (Patients)	299	6	0	6
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	2845	46	6	40

ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES EMBRYONS

Tableau AMP10 : Conservation d'embryons au 31 décembre 2016

		Projet parental en cours		Abandon du projet parental		Défaut de réponse ou désaccord du couple		Total des embryons en cours de conservation	
		N	%	N	%	N	%	N	%
France	Embryons	160442	71.7	29620	13.2	33774	15.1	223836	100
	Couples	53947	72.5	9447	12.7	10993	14.8	74387	100
Bourgogne-Franche-Comté	Embryons	6272	68.4	807	8.8	2090	22.8	9169	100
	Couples	1855	69.7	245	9.2	563	21.1	2663	100
-Bourgogne	Embryons	4677	68.4	650	9.5	1513	22.1	6840	100
	Couples	1327	70.8	173	9.2	375	20.0	1875	100
-Franche-Comté	Embryons	1595	68.5	157	6.7	577	24.8	2329	100
	Couples	528	67.0	72	9.1	188	23.9	788	100

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP11 : Flux entrants et sortants de 2016

	Bourgogne-Franche-Comté	Moyenne des régions
Flux entrants*	10,2%	9,8%
Flux sortants**	25,0%	38,6%

* Part des femmes résidant hors de la région Bourgogne-Franche-Comté parmi les femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes dans la région Bourgogne-Franche-Comté

** Part des femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes hors de la région Bourgogne-Franche-Comté parmi les femmes résidant en Bourgogne-Franche-Comté

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP12 : Région de résidence des femmes hospitalisées en 2016 dans la région Bourgogne-Franche-Comté pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP

Région de résidence des femmes	Femmes hospitalisées en Bourgogne-Franche-Comté	Femmes hospitalisées en	
	%	Bourgogne	Franche-Comté
	%	%	%
Bourgogne	48.90	87.37	4.41
Franche-Comté	44.49	2.79	92.70
Champagne-Ardenne	3.70	6.75	0.17
Rhône-Alpes	0.94	1.32	0.51
Hors France	0.55	0.15	1.02
Alsace	0.39	0.15	0.68
Centre-Val-de-Loire	0.31	0.59	.
Ile-de-France	0.24	0.44	.
Lorraine	0.24	0.29	0.17
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0.08	0.15	.
Martinique	0.08	.	0.17
Basse-Normandie	0.08	.	0.17
Total	100.00	100.00	100.00

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP13 : Région où les femmes résidant en Bourgogne-Franche-Comté ont été hospitalisées pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP en 2016.

Région d'hospitalisation	Femmes résidant en Bourgogne-Franche-Comté	Femmes résidant en	
		Bourgogne	Franche-Comté
	%	%	%
Bourgogne	40.34	68.31	2.92
Franche-Comté	37.58	2.99	83.87
Rhône-Alpes	7.82	11.14	3.38
Ile-de-France	4.73	7.69	0.77
Auvergne	4.60	8.04	.
Alsace	3.75	0.57	7.99
Languedoc-Roussillon	0.26	0.34	0.15
Champagne-Ardenne	0.26	0.46	.
Lorraine	0.26	.	0.61
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0.20	0.11	0.31
Centre-Val-de-Loire	0.13	0.23	.
Basse-Normandie	0.07	0.11	.
Total	100.00	100.00	100.00